

13 grandes entreprises françaises s'engagent ensemble en faveur d'une économie plus inclusive en France

Nous avons la conviction partagée qu'il est urgent que l'économie de notre pays soit plus inclusive, que l'économique et le social aillent de pair, que le tissu social se reconstruise à partir du tissu économique. Bref, que l'économie et la finance qui la sous-tend soient au service de la société.

C'est pour faire de cette conviction une réalité que, en complément des mesures prises par les pouvoirs publics, les décideurs économiques que nous sommes souhaitons nous engager collectivement dès aujourd'hui pour apporter des solutions et pour conforter un contrat social qui doit tous nous unir. Nous entrons dans la phase de consultation qui va s'ouvrir avec une volonté collective et deux engagements forts :

1 - Nos entreprises sont actives dans des secteurs de l'économie qui concernent directement les préoccupations exprimées par les françaises et les français. Dès 2019, chacune de nos entreprises amplifiera ou mettra en place, avec ses produits et services, des dispositifs spécifiques permettant d'aider au quotidien celles et ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois.

2 - L'inclusion des jeunes par l'apprentissage ainsi que la formation continue des salariés sont les socles de protection dont les françaises et les français ont besoin face aux craintes exprimées aujourd'hui sur l'avenir du travail. Accompagnée socialement, la transition écologique doit d'ailleurs être un moteur pour développer des compétences et des métiers nouveaux. Nous prenons donc l'engagement collectif d'un effort sans précédent sur ces points : nous allons accroître de 50% le nombre d'apprentis que nous accueillons en France, pour le porter à près de 35.000 en 2020 et notre effort collectif de formation continue en 2019 et 2020 sera accru de plus de 5 millions d'heures par rapport aux deux années précédentes.

Nous voulons que la concertation qui s'ouvre à partir de cette semaine permette d'élaborer les modalités pratiques de ces dispositions. Nous espérons que ce dialogue sera l'occasion pour d'autres entreprises de nous rejoindre dans cette démarche, afin de renforcer notre maillage territorial d'emploi, de formation et de dispositifs de soutien aux personnes en situation de précarité. Nous voulons engager un dialogue concret avec le gouvernement, les collectivités territoriales et les parties prenantes qui le souhaitent, sur les mesures d'accompagnement susceptibles de renforcer l'efficacité de nos engagements, et donc leur impact social. Enfin, il nous paraît essentiel de construire, autour de nos engagements, des dispositifs concrets intégrant l'expérience et le savoir-faire de toutes les parties prenantes et des partenaires sociaux sur les champs de la formation, mais aussi de bénéficier de l'appui de celles et ceux qui en France ont ouvert le champ des expérimentations impliquant les entreprises dans la lutte contre la pauvreté, car l'innovation dans ce domaine est essentielle.

Nous nous sommes réunis en quelques jours car, au-delà de toutes les contraintes qui s'imposent à l'exercice de nos responsabilités, nous sommes conscients que de nos choix concrets, à tous - citoyens, salariés, épargnants, dirigeantes et dirigeants d'entreprise - dépend la société française que nous allons contribuer à construire ensemble.

Quelques exemples concrets d'engagements individuels des entreprises du collectif en matière d'accès solidaire aux produits et services qu'elles fournissent en 2019 et 2020 :

- Déploiement accéléré avec les collectivités territoriales d'un programme d'alimentation infantile (éducation nutritionnelle et produits vendus à prix coutant) destiné aux familles en situation précaire ;
- Distribution gratuite de plus de 100 millions de repas et création d'un fonds d'aide alimentaire ;
- Déploiement accéléré du « chèque eau » avec les collectives locales, sur le modèle du « chèque énergie » ;
- Réalisation de 10.000 diagnostics gratuits de l'installation électrique des familles en grande précarité énergétique ;
- Prise en charge gratuite des dossiers d'aide à la rénovation énergétique pour faciliter l'accès aux droits des bénéficiaires ;
- Lancement d'une offre solidaire de formation au numérique, équipement informatique et d'accès à internet, proposée par les travailleurs sociaux ;
- Ouverture de deux centres de télémedecine en région pour améliorer l'accès aux soins ;
- Expérimentation d'une offre d'assurance gratuite pour des familles monoparentales, incluant une rente d'éducation de 200€ par mois en cas de décès ;
- Offre de prêt à 0,75% sur 3 ans pour l'achat d'un véhicule hybride ou électrique ;
- Offre bancaire à partir de 1€ et 2€ par mois pour les clientèles fragiles et modestes.

Quelques exemples concrets de contributions individuelles des entreprises du collectif en matière de formation et apprentissage en 2019 et 2020 :

- Soutien dans toute la France d'associations qui accompagnent les élèves issus de milieux défavorisés ;
- Proposition d'un CDI réservé à 25% des stagiaires éloignés de l'emploi, en partenariat avec l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) ;
- Collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse pour mieux valoriser le caractère diplômant des parcours et des acquis professionnels et mieux adapter les diplômes aux besoins de l'entreprise ;
- Augmentation de 40% du nombre des apprentis en provenance de zones rurales et de quartiers en difficulté ;
- Création d'un Centre de Formation Professionnelle Habilité dédié aux professions de services fortement créatrices d'emplois, pour accélérer la mobilité sociale ;
- Doublement du nombre d'apprentis de niveau scolaire bac ou plus court ;
- Recrutement de 50% des apprentis dans les quartiers défavorisés ;
- Doublement du nombre d'apprentis accueillis par l'entreprise ;
- Doublement des recrutements en provenance de Pôle-Emploi ;
- Doublement du nombre d'heures de formation continue des salariés de l'entreprise.

Liste des signataires par ordre alphabétique de l'entreprise

Sébastien Bazin - ACCOR
Thomas Buberl - AXA
Jean-Laurent Bonnafé - BNPP
Alexandre Bompard - CARREFOUR
Nicolas Thery - CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE
Dominique Lefebvre - CREDIT AGRICOLE
Emmanuel Faber - DANONE
Isabelle Kocher - ENGIE
Sophie Boissard - KORIAN
Stéphane Richard - ORANGE
Jean-Pascal Tricoire – SCHNEIDER ELECTRIC
Denis Machuel - SODEXO
Antoine Frérot - VEOLIA